

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

L'organisation des activités telles que détaillées ci-après est sous réserve des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du Covid-19 qui seraient éventuellement en vigueur cet été.

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../.....

Sexe: F M

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant :

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Paiement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du :

- **19 juin 2019 pour les inscriptions du mois de juillet**

- **19 juillet 2019 pour les inscriptions du mois d'août**

et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

Date: / /

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une INSTITUTION Plaines de vacances

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 5 juin 2020 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le :/...../.....

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Du mercredi 1 ^{er} juillet au vendredi 3 juillet 2020 | <input type="checkbox"/> Du lundi 3 août au vendredi 7 août 2020 |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020 | <input type="checkbox"/> Du lundi 10 août au vendredi 14 août 2020 |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2020 | <input type="checkbox"/> Du lundi 17 août au vendredi 21 août 2020 |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2020
(Attention férié le mardi 21 juillet 2020) | <input type="checkbox"/> Du lundi 24 août au mercredi 26 août 2020 |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2020 | |

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine "Bockstael": enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** Ecole maternelle Emile Bockstael - Rue du Heysel, 104 à 1020 Bruxelles

Plaine "Parc Astrid": enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** Centre Pédagogique du Parc Astrid - Avenue de Madrid, 100 à 1020 Bruxelles (Entrée : Avenue de l'Atomium)

Plaine "Croisée des chemins": enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale À la Croisée des Chemins - Av. des Croix de Guerre 78/80 à 1120 Bruxelles

Plaine "Reine Astrid": enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole primaire Reine Astrid - Avenue Mutsaard, 71 à 1020 Bruxelles

Plaine "Jardins aux Fleurs": enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** Ecole maternelle du Jardin aux Fleurs - Rue des Six-Jetons, 60 à 1000 Bruxelles

Plaine "Six Jetons": enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole primaire des Six-Jetons - Rue des Six-Jetons, 55 à 1000 Bruxelles

Plaine Héliport: enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles
-  En **centre d'accueil** Ecole fondamentale de Haren - Rue de la Paroisse, 34 à 1130 Bruxelles
-  En **centre d'accueil** Ecole fondamentale Emile Jacquain - Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles

Plaine Strombeek: enfants de **6 à 12 ans**

-  En **centre d'accueil** Ecole fondamentale de Haren - Rue de la Paroisse, 34 à 1130 Bruxelles
-  En **centre d'accueil** Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles
-  En **centre d'accueil** Ecole fondamentale Emile Jacquain - Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

 **Centres d'accueil Liaison en bus** vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*